

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT		COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LOIRE SEMENE	
COMPETENCES OBLIGATOIRES	MODES D'EXERCICE DE LA COMPETENCE	COMPETENCES EQUIVALENTES (sources site internet CCLS)	MODES D'EXERCICE DE LA COMPETENCE
ECONOMIE		Développement économique :	
Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique. <i>Sont communautaires les ZI du Péroux, ZA Le Perthuis, ZA la Gare, ZA la Grande Fabrique, ZA de l'Allier, ZA le Pont Rouillard.</i> <i>Sont déclarées d'intérêt communautaire : toute création nouvelle ou toute extension de zones existantes.</i>	la CCMP ne gère que les zones communautaires, pas les communales. Elles sont gérées dans le cadre d'un budget annexe.	Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire. <i>Sont d'intérêt communautaire :</i> <i>o toutes les zones aménagées par les collectivités en vue de l'implantation d'activités industrielles, commerciales et artisanales</i> <i>o toutes les zones d'activités futures à créer.</i>	
Les actions de développement économique, et notamment :		Actions de développement économique d'intérêt communautaire :	
<i>Ateliers-relais communautaires : construction et gestion. Sont déclarés d'intérêt communautaire : l'atelier relais du Perthuis à St Sauveur en Rue, celui de St Genest Malifaux et les ateliers –relais futurs</i>	Actuellement, la CCMP possède 2 bâtiments relais, à St Sauveur en Rue et St Genest Malifaux, ainsi qu'un bâtiment Industriel à Bourg-Argental. Ils sont gérés dans le cadre d'un budget annexe.	<i>Sont d'intérêt communautaire : les bâtiments industriels, artisanaux ou commerciaux construits ou aménagés par la collectivité en vue de leur cession ou de leur location.</i>	4 usines reli, 2 pépinières d'entreprises gérés dans le cadre de budgets annexes
<i>Les opérations d'animation et de dynamisation de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture</i>	la CCMP a mis en place un service d'accueil des porteurs de projets. Elle a participé à l'ORC Pilat.	<i>Actions de soutien visant à renforcer les activités industrielles, commerciales, artisanales et agricoles présentant un intérêt économique pour le territoire</i>	
<i>La contractualisation avec le Département de la Loire et la Région Rhône-Alpes sur des politiques de développement intercommunal</i>	la CCMP est signataire d'un contrat de Station durable de Moyenne Montagne avec la Région Rhône-Alpes et d'un Contrat de Développement Touristique avec le département de la Loire.	<i>Accompagnement des acteurs économiques locaux - conduite d'actions de promotion et de communication, recherche et accompagnement d'investisseurs et de porteurs de projet en vue de l'implantation d'activités économiques</i>	
<i>Participation aux réflexions en matière d'emploi (Maisons de l'Emploi)</i>	actuellement, la CCMP réfléchit dans le cadre de son schéma de mutualisation, à la participation aux Missions Locales.	<i>o Adhésion à la mission locale de la Jeune Loire et ses Rivières</i>	
AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE		Aménagement de l'espace communautaire :	
Schéma de Cohérence Territoriale et Schéma de secteur	la CCMP adhère au Syndicat Mixte du SCOT Sud Loire.	Schéma de cohérence territoriale (SCOT),	Adhésion au PETR: SCOT de la Jeune Loire et ses rivières
Zones d'Aménagement Concerté entrant dans le cadre des zones d'activités d'intérêt communautaire	pas de projet engagé	Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire : <i>o sont d'intérêt communautaire les zones d'aménagement concerté destinées à la réalisation de zones d'activités économiques</i>	
Gestion du droit des sols : organisation pour le compte des communes membres volontaires d'un service « instruction des actes et autorisations du droit des sols » défini dans le cadre d'un conventionnement	la CCMP exerce le service en interne pour le compte de 9 communes de son périmètre.	Instruction pour le compte des communes des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol	Service mutualisé au niveau du PETR pour les 6 communautés de communes

		<p>Constitution de réserves foncières en vue de l'accueil d'activités à vocation industrielle, artisanale, commerciale ou touristique</p> <p>Création, développement et maintenance d'un système d'information géographique intercommunal</p> <p>Aménagement d'aires de covoiturage</p> <p>Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage</p>	
CREATION OU AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE			
La voirie interne et la voirie signalée d'accès aux zones d'activités reconnues d'intérêt communautaire	la CCMP ne s'occupe que des voiries d'accès des ZA et ZI communautaires.	les voies desservant exclusivement les zones aménagées par les collectivités en vue de l'implantation d'activités industrielles, artisanales ou commerciales, les voies internes à ces zones,	30 km de voiries: ZA et voiries communautaires
		<p>Sont d'intérêt communautaire :</p> <p>la voie de la Séauve-sur-Semène à Saint Victor Malescours,</p> <p>la voie d'Aurec-sur-Loire à la zone du SIDIC,</p> <p>La route de Cotonas,</p> <p>la route de Fangeat,</p> <p>la route d'Auroure,</p> <p>la route de Semène jusqu'au passage à niveau PN n° 49,</p> <p>la voie du Pinay à la zone des Portes du Velay,</p> <p>le cheminement piéton reliant l'Aire Respirando – via la passerelle sur la Loire – au passage à niveau rive droite d'Aurec sur Loire</p>	
PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT			
Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés	la CCMP a délégué l'exercice de cette compétence au SICTOM Velay Pilat avec d'autres EPCI de la CC de Loire Semène (43) et du Pays de Montfaucon (43).	Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés	Compétence déléguée au SICTOM Velay Pilat
Aménagement de rivières dans le cadre de procédures contractuelles opérationnelles :		<p>Aménagement (restauration, aménagement et entretien des cours d'eau dans le cadre de procédures contractuelles opérationnelles et de procédures réparatrices des dommages occasionnés par des crues reconnues « catastrophe naturelle » : financement des structures animatrices, études, travaux relatifs au lit mineur, aux berges, à la ripisylve et aux ouvrages de franchissement piscicoles) et gestion des cours d'eau</p>	Compétence déléguée au SICALA pour la Semène et exercée en lien avec Saint Etienne Métropole pour Ondaine
<i>financement des structures animatrices</i>			
<i>études</i>	pour cette comp., la CCMP adhère au Syndicat des 3 rivières (Syn. d'études et de travaux) avec plusieurs EPCI du 42 et du 07 pour la Déôme elle conventionne avec le SICALA, Syndicat Mixte de Haute-Loire, pour la Semène et avec St-Etienne Métropole pour le Furan et l'Ondaine.	Étude et analyse de la situation et du fonctionnement actuels des stations d'épuration et réseaux d'assainissement pour permettre aux Conseils municipaux de décider de la compétence de gestion, de création, de maintenance des installations liées à l'assainissement,	

travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve sur les cours d'eau et petit entretien sélectif des berges		Contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif dans le cadre d'un SPANC (Service public d'assainissement non collectif)	délégué au SELL
aménagement de seuils et d'ouvrages piscicoles		Etude et analyse de la situation et du fonctionnement actuels de l'éclairage public pour permettre aux Conseils municipaux de décider de la compétence de gestion, de création, de maintenance des installations,	
Etudes liées à la résorption des points noirs agricoles	cette opération est menée auprès des agriculteurs, en collaboration avec le Département 42.	Balayage des rues,	
Charte paysagère : maîtrise d'ouvrage	cette opération a été menée avec le Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Pilat.	Fourniture de plants pour le fleurissement des communes-membres.	
Etudes et/ou réalisations des projets de technologies innovantes (éolien, hydraulique, solaire) pour un développement durable conformément à la Charte du Parc naturel régional du Pilat	concernant l'hydraulique, la CCMP a signé une convention d'intérêt commun avec le SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) pour la construction d'une microcentrale sur la Déôme. Concernant l'éolien, la CCMP est à l'initiative d'un projet éolien participatif. Elle adhère à la SEM Soleil qui elle-même a des parts dans la société par actions simplifiée, la SAS des Ailes de Taillard, avec les citoyens et le développeur Quadran.	Réalisation d'abris containers pour sécuriser la collecte des ordures ménagères	
AUTRES COMPETENCES		AUTRES COMPETENCES	
POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE		Politique du logement et du cadre de vie :	
Programme Local de l'Habitat : élaboration, animation, suivi et financement	la CCMP a mis en place ce PLH en 2012, en conformité avec le SCOT. Elle a confié l'animation au PACT Loire.		
Opérations Programmées d'Aménagement de l'Habitat : étude, animation, suivi et financement	après plusieurs OPAH, la CCMP a lancé un PIG dédié, sur le programme "Habiter Mieux".	Réalisation de nouvelles opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur le territoire communautaire,	Non exercée à ce jour
Opération Programmée de l'Amélioration de la Thermique des Bâtiments : participation au financement	cette opération, menée avec le PNR du Pilat, est achevée.		
OPERATIONS TOURISTIQUES D'INTERET COMMUNAUTAIRE			
Equipements touristiques d'intérêt communautaire :		o réalisation, aménagement et gestion d'équipements touristiques présentant un intérêt structurant pour le territoire communautaire et/ou portant sur la valorisation du patrimoine tout en s'intégrant pleinement dans une offre touristique globale et durable	investissement sur de nombreux équipements touristiques
<i>L'aménagement, la gestion, le développement et la promotion de l'Espace Nordique du Haut-Pilat, des Via Ferrata de Planfoy, du site de la Croix de Chaubouret</i>	la CCMP gère 3 Domaines Nordiques (Le Bessat-Les Grands Bois, St-Régis du Coin et Burdignes) et un site de Dévalkart (Graix). Elle perçoit des redevances au travers d'une régie, dans le cadre d'un budget annexe. La gestion du dispositif est confiée par convention à l'office de tourisme de la CCMP, la Maison du Tourisme du Pilat. A la Croix de Chaubouret, se trouvent une salle hors sac (Graix), le front de neige avec fil neige et ludoski (Le Bessat) et une aire d'accueil de camping car (Le Bessat). Concernant le Pôle vertical (Planfoy), il dispose de 2 via ferrata, dont une avec tyrolienne et d'un parcours montagne. Elle a signé une convention avec le Comité Départemental Montagne et Escalade de la Loire pour l'entretien et la maintenance.	Dans le cadre du développement touristique : o définition d'une politique et de stratégies touristiques o coordination des acteurs o adhésion à des organismes en lien avec le tourisme o création et réhabilitation, entretien, promotion des chemins de petite randonnée (PR) et des circuits VTT labellisés	
Aménagement touristique de la Forêt de Taillard à Saint-Sauveur-en-Rue et de la Base de Loisirs des Régnières à Saint-Sauveur-en-Rue	ces actions étaient liées à des financements européens, au début des années 2000. Pour l'aménagement de la forêt de Taillard, il s'agissait du site d'Aiguebelle. L'opération de la base de loisirs, quant à elle, est terminée.		
Les actions de promotion et d'animation concernant le territoire dans sa globalité	la CCMP participe à diverses opérations de promotion, dont cette année la Foire Internationale de St-Etienne.		

Accueil et information touristique (Offices de Tourisme / Syndicats d'Initiatives)	la CCMP conventionne avec la Maison du tourisme du Pilat, son Office de Tourisme 3*, qui est également celui de la CC du Pilat rhodanien, celui de la région de Condrieu et celui du PNR Pilat.	o animation et promotion touristique du territoire par la création et le fonctionnement d'un office de tourisme communautaire	1 OT communautaire en régie
Pistes cyclables : Etude et réalisation Voie Verte et Véloroute sur le tracé de l'ancienne voie ferrée	la CCMP travaille actuellement à l'avancement de cette action sur le plan des études et des infrastructures. Pour le volet promotionnel, elle adhère à l'Entente Via Fluvia, avec 6 autres EPCI, la CC de l'Emblavez (43), des Sucs (43), du Pays de Montfaucon (43), l'Agglo d'Annonay (07), Vivarhône (07) et Porte de Drômardèche (26).		
Signalétique touristique définie dans un schéma conformément à la charte de signalisation du Parc naturel régional du Pilat	la CCMP s'appuie sur la Charte de Signa du PNR Pilat et a équipé la majeure partie de ses communes en signa.		
Soutien technique et financier à la création d'hébergements ruraux de loisirs (gîtes ruraux et chambres d'hôtes réalisés par des tiers, privés ou publics)	la CCMP a financé au début des années 2000 ces hébergements, mais cette opération n'a pas été activée depuis plusieurs années.		
le Petit Patrimoine Réalisation d'Inventaires relatifs à des petits patrimoines à caractère architectural, culturel, historique, vernaculaire, naturel, environnemental... Mise en valeur du petit patrimoine d'intérêt communautaire. <i>Est déclaré d'intérêt communautaire :</i> - Croix situées sur le chemin des croix de Saint-Sauveur-en-Rue, - Site du Noharet	après la réalisation d'un inventaire et d'une étude de mise en tourisme, la CCMP se lance, dans le cadre de ses procédures contractuelles, dans un programme de signalétique isolée dans les 16 communes et dans la création de 4 aventure-jeux.	Entretien et mise en valeur des espaces naturels et du petit patrimoine rural non protégé dont croix, lavoirs, fontaines, petits édifices culturels,	
SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS			
Soutien des actions et subventions aux Associations œuvrant dans le domaine culturel, sportif, environnemental, social, intervenant sur le territoire de la Communauté de Communes, pour des actions et/ou des manifestations rentrant dans la politique approuvée annuellement par le Conseil Communautaire.	chaque année, la CCMP finance des opérations associatives, essentiellement des événements. Par ailleurs, elle finance les 2 centres musicaux associatifs, ainsi que actions sur la parentalité, avec l'Espace Déôme et l'AFR de St Genest Malifaux.		
ACTION SOCIALE			
Création d'un établissement public intercommunal chargé de la gestion et de l'administration d'un établissement médico-social accueillant des adultes handicapés sur la commune de Saint-Julien-Molin-Molette,	la CCMP a permis la création de l'établissement "foyer d'accueil médicalisé du Pilat à St Julien Molin Molette.		
Réalisation d'études sur des projets sociaux : - <i>lié à la petite enfance, à la jeunesse et à la contractualisation avec la CAF</i> - <i>liés au projet de Maison de l'Autonomie, portée par le Conseil Général de la Loire</i>	la CCMP a recruté en 2008 une coordinatrice PEEJ. La CCMP est signataire d'un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF et les 16 communes. cette opération a permis de mener une étude en collaboration avec la CC du Pilat rhodanien.		
Création, extension, aménagement, entretien et gestion d'équipements sociaux d'intérêt communautaire. <i>Sont d'intérêt communautaire :</i> - <i>les crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants existants et futurs</i> - <i>le Relais Assistantes Maternelles Parents-Enfants</i>	la CCMP gère 4 établissements : une crèche et jardin d'enfants de 40 places, en régie directe sur Bourg-Argental. Concernant les crèches de Jonzieux, Planfoy et St Genest Malifaux, elles sont gérées dans le cadre d'une Délégation de Service Public par une association, le CLAFR. il est géré en régie par la CCMP, avec une animatrice.	Mise en place des actions de gestion courante et d'équipements, dans le domaine de la petite enfance et de la jeunesse pour les 0 – 18 ans, à l'exclusion du temps scolaire, de la gestion de la restauration scolaire et de la gestion des transports scolaires,	1 RAM en régie - 1 RAM associatif - 2 crèches en régie - 2 crèches associatives - 3 centres de loisirs en régie - 1 centre de loisirs associatif - 6 périscolaires - gestion des TAP

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)			
<p>Réflexion sur les Technologies de l'information et de la communication</p> <p>Elaboration d'une stratégie visant à développer les infrastructures, les services et les usages en matière de Technologies de l'Information et de la Communication sur le territoire de la Communauté de Communes,</p> <p>Participation aux côtés des partenaires locaux, régionaux, voire nationaux et autres à la mise en œuvre d'une politique d'extension du réseau haut-débit,</p> <p>Mise en œuvre de tout outil permettant une application de cette stratégie.</p>	<p>la CCMP a signée une convention avec le SIEL pour le déploiement de la fibre optique dans le cadre de l'opération THD42. elle va cofinancer cette opération grâce à un fonds de concours. Les communes vont également participer aux côtés de la CCMP. Le déploiement va s'échelonner jusqu'en 2018.</p>		
		COMPETENCES DIFFERENTES	
		<p>o soutien financier à l'organisation de congrès nationaux, régionaux ou départementaux et à la participation d'élèves des établissements scolaires du premier degré et du second degré du territoire à des compétitions de niveau régional ou national.</p> <p>Construction ou aménagement et entretien des équipements sportifs d'intérêt communautaire :</p> <p>Sont d'intérêt communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> tennis couverts participation au financement de l'investissement du centre nautique marches du velay les bassins nautiques d'été les dojos les terrains de foot synthétiques <p>Logement et cadre de vie</p> <p>Réflexion et mise en place d'actions dans le cadre des dispositifs territoriaux de sécurité et de coopération pour la prévention et la lutte contre la délinquance,</p> <p>Accompagnement et mise en œuvre de projets d'intérêt communautaire à définir ponctuellement par les conseils municipaux des communes-membres en matière d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes de 18 à 25 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> Installation et mise en commun de décorations et d'illuminations de fin d'année sur les communes-membres, Création et gestion d'une fourrière automobile intercommunale <p>Participation financière à l'accueil des scolaires des établissements scolaires du 1^{er} degré au Centre Aquatique des Marches du Velay, à l'exclusion du transport scolaire.</p>	

DOCUMENT DE TRAVAIL

Construction, entretien et fonctionnement de services publics locaux et d'équipements culturels, sociaux, sportifs :

Études et analyses en vue de la mise en œuvre de projets communautaires,

Mise en œuvre de projets d'intérêt communautaire à définir ponctuellement par les conseils municipaux des communes-membres en matière de services publics locaux et d'équipements culturels, sociaux, sportifs, et gestion de leur fonctionnement

Construction et gestion de nouveaux locaux de gendarmerie abritant l'ensemble des services et des logements

Actions et équipements culturels

o Enseignements artistiques (musique, danse, théâtre) : mise en place des actions de gestion courante et d'équipements dans la perspective d'intégrer le schéma départemental des enseignements artistiques

1 école de musique associative

o Lecture publique : mise en place des actions de gestion courante et d'équipements

3 médiathèques communautaires - 4 points lecture avec des bénévoles

o Études et actions visant à favoriser l'organisation et la diffusion d'événements culturels :

§ mise en place, gestion et organisation d'animations et d'une saison culturelles

§ promotion collective des diverses activités culturelles organisées par les communes

§ mise en place et gestion d'un plateau scénique mobile et d'un parc de matériel

· Patrimoine :

o Musée de la Vallée des Forges à Pont-Salomon,

o Espace muséal de la mémoire cistercienne et de l'histoire de l'évolution de la condition ouvrière au XIX^e siècle à la Séauve-sur-Semène,

o Acquisition et sauvegarde de pièces muséales ayant trait aux arts et traditions populaires en Auvergne

Construction et gestion de salles de spectacles

· Dans le domaine de ses compétences, la Communauté de communes pourra exercer pour le compte d'une ou plusieurs communes, toutes les études, missions et gestion de prestations de services,

· La Communauté de communes est habilitée à intervenir en qualité de mandataire dans le cadre de la loi MOP. De même, la Communauté de communes peut faire appel à une commune-membre mandataire pour réaliser un projet d'intérêt communautaire.

· Mise en commun de moyens matériels et humains

· Soutien financier pour des équipements présentant un intérêt commun

· Les personnels de chaque commune pourront être affectés à la Communauté de communes conformément aux règles de la fonction publique territoriale

DOCUMENT DE TRAVAIL

GOUVERNANCE		GOUVERNANCE	
<p>Un Conseil Communautaire composé de 36 conseillers titulaires et 8 conseillers suppléants (composition suite à Accord Local) Bourg-Argental : 6 titulaires</p> <p>Burdignes : 1 titulaire et 1 suppléant Colombier : 1 titulaire et 1 suppléant Graix : 1 titulaire et 1 suppléant Jonzieux : 3 titulaires</p> <p>La Versanne : 1 titulaire et 1 suppléant Le Bessat : 1 titulaire et 1 suppléant Marlhes : 3 titulaires Plantoy : 2 titulaires St-Genest-Malifaux : 6 titulaires St-Julien-Molin-Molette : 3 titulaires St-Régis-du-Coin : 1 titulaire et 1 suppléant St-Romain-les-Atheux : 2 titulaires St-Sauveur-en-Rue : 3 titulaires</p> <p>Tarentaise : 1 titulaire et 1 suppléant Thélis-la-Combe : 1 titulaire et 1 suppléant</p> <p>Un Bureau composé du Président et de 8 Vice-Présidents (dont 3 Maires et 6 autres élus)</p> <p>Sept Commissions Thématiques : Economie Equipements Touristiques Communautaires Aménagement de l'espace et Développement Durable Promotion du Territoire - Communication - Internet Culture-Social Finances Relations Institutionnelles Grands Projets (Dont Très Haut Débit et Eolien) ainsi que :</p> <p>Une Commission Spécifique : Le Conseil des Maires (Tous les Maires + Bureau) traitant des questions de coopération, mutualisation et de solidarité</p>	DOCUMENT DE TRAVAIL	<p>Un Conseil Communautaire composé de 31 conseillers communautaires (composition suite à Accord Local) Aurec sur Loire: 7 conseillers communautaires Saint Just Malmont: 6 conseillers communautaires Saint Didier en Velay: 5 conseillers communautaires Saint Ferreol d'Auroure: 4 conseillers communautaires Pont Salomon: 3 conseillers communautaires La Seauve sur Semène: 3 conseillers communautaires Saint Victor Malescours: 3 conseillers communautaires</p> <p>Un Bureau composé du Président et de 6 Vice-Présidents (les 7 maires)</p> <p>10 Commissions Thématiques : Développement économique Aménagement du Territoire Développement Durable Culture Tourisme Travaux, voiries et bâtiments communautaires Famille-Jeunesse CISPD Finances Personnel</p>	
FISCALITE		FISCALITE	Bases et Produits 2015
<p>TH : 10,20%</p> <p>TFB : 1,49%</p> <p>TFNB : 5,09%</p> <p>CFE : 23,37 %</p> <p>TEOM : 6,92%</p>	<p>Base TH: 19 187 000 € Produit TH: 1 957 074 € Base TFB: 13 928 000 € Produit TFB: 207 527 € Base TFNB: 806 500 € Produit TFNB: 41 051 € Base CFE: 2 117 000 € Produit CFE: 494 743 € Base TEOM: 13 668 331 € Produit TEOM: 945 849 €</p>	<p>TH : 8,74%</p> <p>TFB : 0%</p> <p>TFNB : 3.62%</p> <p>CFE : 25.44%</p> <p>TEOM : 7,99%</p>	<p>Base TH: 21 158 000€ Produit TH: 1 849 209€ Base TFB: 16 789 000€ Produit TFB: 0 Base TFNB: 305 000€ Produit TFNB: 11 041€ Base CFE: 5 298 000€ Produit CFE: 1 347 811€ Base TEOM: 14 382 340€ Produit TEOM: 1 149 149€</p>